

CONNAISSEZ-VOUS UNE ALICE?

Alice est propriétaire d'entreprise prospère. Elle compte rembourser son hypothèque avant sa retraite et a récemment remboursé son prêt-auto. Dans ses temps libres, Alice est bénévole dans un centre pour personnes âgées de son quartier. Alice souhaite commencer à mettre de l'argent de côté pour la retraite et pour les jours difficiles. Que devrait-elle faire?

ALICE DEVRAIT ENVISAGER D'ÉTABLIR UN COMPTE D'ÉPARGNE LIBRE D'IMPÔT (CELI) ET UN RÉGIME D'ÉPARGNE-RETRAITE (RER); VOICI POURQUOI.

Alice peut mettre une partie de son épargne dans un RER en vue de la retraite et l'autre partie dans un CELI. Le CELI couvre notamment le coût des vacances ou l'achat d'une nouvelle voiture. L'argent est facilement accessible et rapporte de l'intérêt libre d'impôt. Le RER constitue une excellente option d'épargne en vue de la retraite et l'argent est plus difficile à retirer, elle sera donc plus tentée de le laisser à la banque.

Vous avez des questions? Veuillez communiquer avec votre conseillère ou conseiller dès aujourd'hui pour en savoir davantage sur la façon de faire fructifier votre épargne.



^{MP} indique une marque déposée de l'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

Discutez-en avec votre conseillère ou votre conseiller dès aujourd'hui pour savoir comment l'épargne peut vous aider à atteindre vos objectifs financiers. Cette étude de cas est donnée à titre d'exemple seulement. Les renseignements sont fournis à titre d'information seulement et ne constituent pas un avis financier, juridique, comptable, fiscal ou autre avis professionnel. Vous devriez consulter une conseillère ou un conseiller professionnel en fonction de votre situation personnelle.